

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DES SÉANCES ORDINAIRES DE JUILLET ET AOÛT 2022

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

CONSIDÉRANT que les séances ordinaires pour l'année 2022 ont été adoptées tel que présenté lors de la séance ordinaire de 13 décembre 2021 avec la résolution 6864-12-21

CONSIDÉRANT que la séance ordinaire du 11 juillet 2022 sera devancée au **4 juillet 2022** à 19h à la salle du conseil au 33 rue principale, Nédélec ;

CONSIDÉRANT que la séance ordinaire du 8 août 2022 sera reportée au **15 août 2022** à 19h à la salle du conseil au 33 rue principale, Nédélec ;

Il est PROPOSÉ PAR **Yves Bourassa**, appuyé par **Véronique Lemire** et résolu unanimement d'adopter les nouvelles dates pour les séances ordinaires du mois de juillet et août 2022 tel que présenté.

Il est aussi résolu que l'**avis public** annonçant l'assemblée publique aux fins de consultation « **Modification du règlement de zonage 141 – Nouveau développement au bout de la rue du Collège** » aura lieu le **4 juillet 2022** lors de la séance ordinaire à 19h, au 33 rue principale, Nédélec ;

Il est aussi résolu que les séances ordinaires du reste de l'année resteront selon l'horaire adopté le 13 décembre 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité

Copie certifiée conforme,

Donnée à Nédélec, ce 14 juin 2022

Lise Dénommé
Directrice générale et secrétaire-trésorière